

I.R.E.J. Institut régional d'expertise judiciaire

Compagnies d'experts membres de l'IREJ

Compagnie des experts près la cour d'appel de Douai
Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Douai
Section régionale du Collège national des experts architectes français
Section Amiens-Douai-Reims de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice
Association amicale des membres des professions de santé, experts près la cour d'appel de Douai

EXPERTISE ET MEDIATION (l'ordonnance mixte)

Cette formation s'adresse aux personnes qui exercent une profession dont ils ont acquis une longue expérience et qui souhaitent maîtriser les connaissances fondamentales de la pratique de la médiation de justice.

* pré-requis :

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation, à l'exception de l'acquisition d'une expérience professionnelle.

* session : jeudi 24 avril 2025

* programme :

Cette formation est composée de contenus généraux de nature juridique, psychologique, et économique en vue de dispenser les connaissances nécessaires à une entrée en matière de la médiation de justice ou des activités liées aux modes alternatifs de règlement des conflits.

Son plan est le suivant:

Module 0 : Les modes alternatifs de règlement des conflits	Module 1 : La médiation conventionnelle
Module 2 : La médiation judiciaire civile	Module 3 : La médiation judiciaire pénale
Module 4 : Contractualisation	Module 5 : Rapport de médiation

* animateur:

Ludovic LEPLAT, expert près la cour d'appel de Douai et la cour administrative d'appel de Douai.
Médiateur inscrit sur la liste de la cour d'appel de Douai, médiateur de Medimmoconso

* objectif:

Cette formation vise à acquérir les connaissances fondamentales nécessaires à la pratique de la médiation de justice. Elle entre également dans le cadre des dispositions des articles L.6313-3, L.6313-4, L.6313-6, et L.6313-7 du code du travail.

* prix d'inscription : 400 € (370 € pour les membres d'une compagnie membre de l'IREJ)

* lieu : Hôtel L'AQUARIUM à Fresnes-lès-Montauban de 9 heures à 17 heures 30

* modalités d'inscription: Adressez votre bulletin d'inscription à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ

ECOBRA

4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement du droit d'inscription sont pris en compte. Le nombre de places est limité.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – ECOBRA – 4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 - bidoire@ecobra.fr